

Educateur Montessori pour l'école élémentaire

RNCP41299 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44542
Code(s) ROME	K2102, K2106, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2028

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR MARIA MONTESSORI · SIRET : 41855027300035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'approche Montessori désigne une approche éducative basée sur une pédagogie active permettant à l'enfant de construire activement ses connaissances à partir d'un environnement préparé par l'éducateur pour permettre à l'enfant de s'engager dans des activités adaptées à son intérêt. Dans ce cadre, l'éducation vise le développement de la personnalité – et donc des compétences des enfants – plutôt que la simple transmission de connaissances.

Ce paradigme éducatif alternatif, initialement fondé sur les travaux de Maria Montessori, est aujourd'hui employé comme un nom commun et s'appuie sur les résultats de la recherche scientifique. D'abord appliquée à l'éducation des jeunes enfants puis étendue aux enfants de l'école élémentaire, l'approche Montessori s'est peu à peu adaptée et diffusée dans d'autres contextes, notamment la petite enfance, les adolescents ou encore les personnes âgées atteintes de démence.

La certification "Educateur Montessori pour l'école élémentaire" vise à attester que les éducateurs Montessori recrutés dans les écoles ont les compétences requises pour l'exercice de leur métier et ainsi garantir aux parties prenantes un haut niveau de qualité de l'éducation des enfants.

ACTIVITÉS VISÉES

Accompagnement individuel des enfants

Animation de temps de transmission avec les enfants

Fabrication, acquisition et entretien du matériel et des fournitures nécessaires aux activités pédagogiques dans les différentes aires d'apprentissage

Aménagement, organisation et entretien de l'environnement physique et temporel

Organisation et maintien de l'environnement humain

Planification des activités pédagogiques

Recherche des informations pertinentes pour proposer et permettre l'exploration aux enfants

Supervision des personnes intervenant

Observation des enfants

Suivi et évaluation du travail des enfants

Échange d'informations et coordination avec les parties prenantes de l'éducation des enfants

Amélioration continue de la pratique professionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Échanger régulièrement avec chaque enfant au moyen d'entretiens individuels périodiques, de discussions

informelles et de dispositifs de remédiation afin d'individualiser l'accompagnement pédagogique et humain.

- Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée ou en le soutenant dans son exploration afin qu'il s'engage dans son travail, explore le monde, travaille avec ses pairs et développe ses compétences psycho-sociales.
- Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs handicaps et besoins spécifiques (handicap sensoriel ou moteur, neuro-atypie, troubles de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, émotionnel et social.
- Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de lui transmettre un concept ou des clés de compréhension de connaissances ou des comportements adaptés.
- Raconter une histoire aux enfants au moyen d'une narration inspirante afin de susciter l'envie d'explorer un champ de connaissances.
- Encourager le travail collaboratif et les échanges collectifs dans le groupe d'enfant au moyen de médiations, questionnements, discussions collectives afin de permettre l'acquisition des compétences psycho-sociales.
- Préparer une sortie pédagogique avec un groupe d'enfant ("petites sorties") en leur montrant comment organiser une sortie (prise de rendez-vous, consignes de sécurité...) afin de leur permettre de conduire une exploration.
- Préparer les enfants au collège en préparant et leur proposant des activités spécifiques afin d'assurer une transition harmonieuse entre la classe Montessori et le collège traditionnel.
- Concevoir le matériel nécessaire pour les activités pédagogiques à proposer aux enfants au moyen des albums de référence Montessori, afin de permettre aux enfants d'effectuer ces activités
- Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.
- Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à l'engagement des enfants.
- Déterminer le déroulement de la journée et de la semaine au moyen d'un emploi du temps afin d'organiser l'environnement temporel des enfants et les moments de transition.
- Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.
- Adopter un comportement adapté en tant que membre de la communauté de la classe en favorisant le travail, l'émulation, la coopération et le vivre ensemble, afin de montrer aux enfants comment se comporter.
- Générer la production des règles et des procédures de la classe par les enfants au moyen de l'organisation d'échanges collectifs afin de favoriser l'autonomie dans la perspective d'une communauté auto-gérée.
- Réguler le comportement des enfants en cas de non-respect des règles de la classe en intervenant (par une médiation, une démonstration...) auprès des enfants afin de les accompagner dans la recherche d'une solution.
- Anticiper les dangers auxquels les enfants peuvent être exposés au moyen d'exercices (évacuation, confinement...) et de la surveillance des temps de pause afin de protéger leur intégrité physique et psychique.
- Construire des projets pédagogiques personnalisés pour les enfants à partir de l'approche Montessori afin de permettre le développement des connaissances et des compétences des enfants et notamment le socle commun de compétences et de culture prévu par le code de l'éducation.
- Constituer des groupes de travail en fonction de la dynamique sociale de la classe afin de favoriser la coopération et le mentorat.
- Formaliser la planification annuelle des activités pédagogiques pour les différents enfants et dans les différentes aires d'apprentissage afin de guider le travail de l'éducateur en classe
- Analyser de manière périodique les écarts entre la planification prévue et le développement réel des enfants afin d'ajuster les projets pédagogiques personnalisés
- Identifier des ressources pédagogiques (livres, sites Internet, musées...) au moyen de recherches afin de les proposer aux enfants pour leurs explorations
- Établir des relations avec les acteurs de l'environnement de l'école (commerçants, bibliothèques, musées...) au moyen de prises de contact orales ou écrites afin de proposer des sorties à la classe ou à des groupes d'enfants conduisant des explorations
- Orienter le travail de l'assistant en planifiant son activité et en définissant les méthodes de travail à adopter afin d'assurer l'efficacité de son travail.
- Superviser les intervenants pédagogiques et les parents accompagnateurs en leur présentant le cadre pédagogique employé et les consignes utiles (sécurité, enfants à besoins spécifiques...) afin de leur permettre d'adopter une posture conforme au projet pédagogique de l'établissement et à l'intérêt des enfants.

- Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.
- Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties prenantes concernées hors de la classe.
- Évaluer l'acquisition des connaissances et compétences au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression
- Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.
- S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.
- Présenter le projet pédagogique et le fonctionnement de l'école via des documents ou des réunions afin de promouvoir l'école, informer les familles et renforcer la cohésion de la communauté scolaire
- Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives, d'entretiens individuels et de la tenue d'un document de suivi afin de recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant et de renseigner les parents sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.
- Rendre compte à la direction de l'établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d'intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).
- Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.
- Effectuer une veille régulière sur les évolutions réglementaires, les innovations pédagogiques et technologiques et les bonnes pratiques afin de maintenir et développer ses compétences.
- Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique.

Blocs de compétences

RNCP41299BC01 — Réaliser des interventions pédagogiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Échanger régulièrement avec chaque enfant au moyen d'entretiens individuels périodiques, de discussions informelles et de dispositifs de remédiation afin d'individualiser l'accompagnement pédagogique et humain.
- Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée ou en le soutenant dans son exploration afin qu'il s'engage dans son travail, explore le monde, travaille avec ses pairs et développe ses compétences psycho-sociales.
- Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs handicaps et besoins spécifiques (handicap sensoriel ou moteur, neuro-atypie, troubles de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, émotionnel et social.
- Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de lui transmettre un concept ou des clés de compréhension de connaissances ou des comportements adaptés.
- Raconter une histoire aux enfants au moyen d'une narration inspirante afin de susciter l'envie d'explorer un champ de connaissances.
- Encourager le travail collaboratif et les échanges collectifs dans le groupe d'enfant au moyen de médiations, questionnements, discussions collectives afin de permettre l'acquisition des compétences psycho-sociales.
- Préparer une sortie pédagogique avec un groupe d'enfant ("petites sorties") en leur montrant comment organiser une sortie (prise de rendez-vous, consignes de sécurité...) afin de leur permettre de conduire une exploration.
- Préparer les enfants au collège en préparant et leur proposant des activités spécifiques afin d'assurer une transition harmonieuse entre la classe Montessori et le collège traditionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle

RNCP41299BC02 — Préparer et maintenir l'environnement pédagogique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir le matériel nécessaire pour les activités pédagogiques à proposer aux enfants au moyen des albums de référence Montessori, afin de permettre aux enfants d'effectuer ces activités.
- Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.
- Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à l'engagement des enfants.
- Déterminer le déroulement de la journée et de la semaine au moyen d'un emploi du temps afin d'organiser l'environnement temporel des enfants et les moments de transition.
- Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.
- Adopter un comportement adapté en tant que membre de la communauté de la classe en favorisant le travail, l'émulation, la coopération et le vivre ensemble, afin de montrer aux enfants comment se comporter.
- Générer la production des règles et des procédures de la classe par les enfants au moyen de l'organisation d'échanges collectifs afin de favoriser l'autonomie dans la perspective d'une communauté auto-gérée.
- Réguler le comportement des enfants en cas de non-respect des règles de la classe en intervenant (par une médiation, une démonstration...) auprès des enfants afin de les accompagner dans la recherche d'une solution.
- Anticiper les dangers auxquels les enfants peuvent être exposés au moyen d'exercices (évacuation, confinement...) et de la surveillance des temps de pause afin de protéger leur intégrité physique et psychique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un dossier professionnel, soutenance orale

Mise en situation professionnelle

RNCP41299BC03 — Planifier les activités pédagogiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Construire des projets pédagogiques personnalisés pour les enfants à partir de l'approche Montessori afin de permettre le développement des connaissances et des compétences des enfants et notamment le socle commun de compétences et de culture prévu par le code de l'éducation.
- Constituer des groupes de travail en fonction de la dynamique sociale de la classe afin de favoriser la coopération et le mentorat.
- Formaliser la planification annuelle des activités pédagogiques pour les différents enfants et dans les différentes aires d'apprentissage afin de guider le travail de l'éducateur en classe.
- Analyser de manière périodique les écarts entre la planification prévue et le développement réel des enfants afin d'ajuster les projets pédagogiques personnalisés.
- Identifier des ressources pédagogiques (livres, sites Internet, musées...) au moyen de recherches afin de les proposer aux enfants pour leurs explorations.
- Établir des relations avec les acteurs de l'environnement de l'école (commerçants, bibliothèques, musées...) au moyen de prises de contact orales ou écrites afin de proposer des sorties à la classe ou à des groupes d'enfants conduisant des explorations.
- Orienter le travail de l'assistant en planifiant son activité et en définissant les méthodes de travail à adopter afin d'assurer l'efficacité de son travail.
- Superviser les intervenants pédagogiques et les parents accompagnateurs en leur présentant le cadre pédagogique employé et les consignes utiles (sécurité, enfants à besoins spécifiques...) afin de leur permettre d'adopter une posture conforme au projet pédagogique de l'établissement et à l'intérêt des enfants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle, soutenance orale

RNCP41299BC04 — Recueillir des informations et coordonner l'action pédagogique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.
- Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties

prenantes concernées hors de la classe.

- Évaluer l'acquisition des connaissances et compétences au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression
- Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.
- S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.
- Présenter le projet pédagogique et le fonctionnement de l'école via des documents ou des réunions afin de promouvoir l'école, informer les familles et renforcer la cohésion de la communauté scolaire
- Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives, d'entretiens individuels et de la tenue d'un document de suivi afin de recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant et de renseigner les parents sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.
- Rendre compte à la direction de l'établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d'intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).
- Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.
- Effectuer une veille régulière sur les évolutions réglementaires, les innovations pédagogiques et technologiques et les bonnes pratiques afin de maintenir et développer ses compétences.
- Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Rédaction d'un dossier professionnel, soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les éducateurs Montessori pour l'école élémentaire peuvent exercer leur métier dans les secteurs d'activités suivants :

Dans le secteur de l'éducation primaire. Le métier s'exerce soit dans des écoles indépendantes (hors contrat) dites "Montessori", soit dans des classes dites "Montessori" ouvertes dans des écoles publiques ou des écoles privées sous contrat avec l'Etat.

Dans le secteur médico-social. Le métier s'exerce alors dans des établissements accueillant des enfants de six à douze ans (hôpitaux, établissements d'éducation spécialisée...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi principalement visé : Educateur Montessori pour l'école élémentaire

Sont également accessibles les emplois de Responsable pédagogique, Coordinateur pédagogique de l'école élémentaire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le code de l'éducation prévoit les conditions suivantes pour enseigner dans une école privée hors contrat :

Ne pas avoir été l'objet de certaines condamnations, interdictions, révocations listées à l'article L. 911- 5 (art. L. 914-3) du code de l'éducation.

Etre Français ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (art. L. 914-3).

Avoir 18 ans (art. L. 914-3 et R. 913-5).

Détenir un titre ou diplôme, classé dans le RNCP au moins au niveau 5, ou sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat (art. R. 9013-6).

Il n'existe pas d'autorisation d'enseigner dans une école hors contrat (sauf pour l'Alsace et la Moselle qui ont un régime particulier). Seul un contrôle a posteriori est réalisé par les autorités.

Pour enseigner dans une école publique ou une école privée sous contrat, l'enseignant doit obtenir le concours de professeur des écoles (Concours de recrutement des professeurs des écoles pour le public, Certificat d'aptitude au professorat des écoles pour le privé sous contrat).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 394 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	25 858
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Existence d'un projet professionnel en lien avec la certification
- Justification d'un niveau 6 de qualification acquis par la formation ou par l'expérience

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification, habilité par l'Institut Supérieur Maria Montessori (ISMM) est composé de 3 à 6 personnes, dont un président du jury, choisies en fonction de leurs compétences professionnelles, techniques et comportementales

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2028
Date de dernière délivrance possible	24/09/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2024	9	0	100 %	—
2023	13	0	100 %	30 %
2022	28	0	100 %	74 %
2021	4	0	100 %	75 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Educateur Montessori - Ecole élémentaire (6/12 ans) - Institut Supérieur Maria Montessori

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41299/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	11 200 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	04/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	44 800 €
Coût moyen par dossier	11 200 €
Durée moyenne	769 h
Période	03/2026 – 08/2026
Reste à charge titulaire	72 %
France compétences	28 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.